



L'accueil des réfugiés dans les petites villes: un autre récit de la « crise des réfugiés »

Matthieu Tardis, chercheur

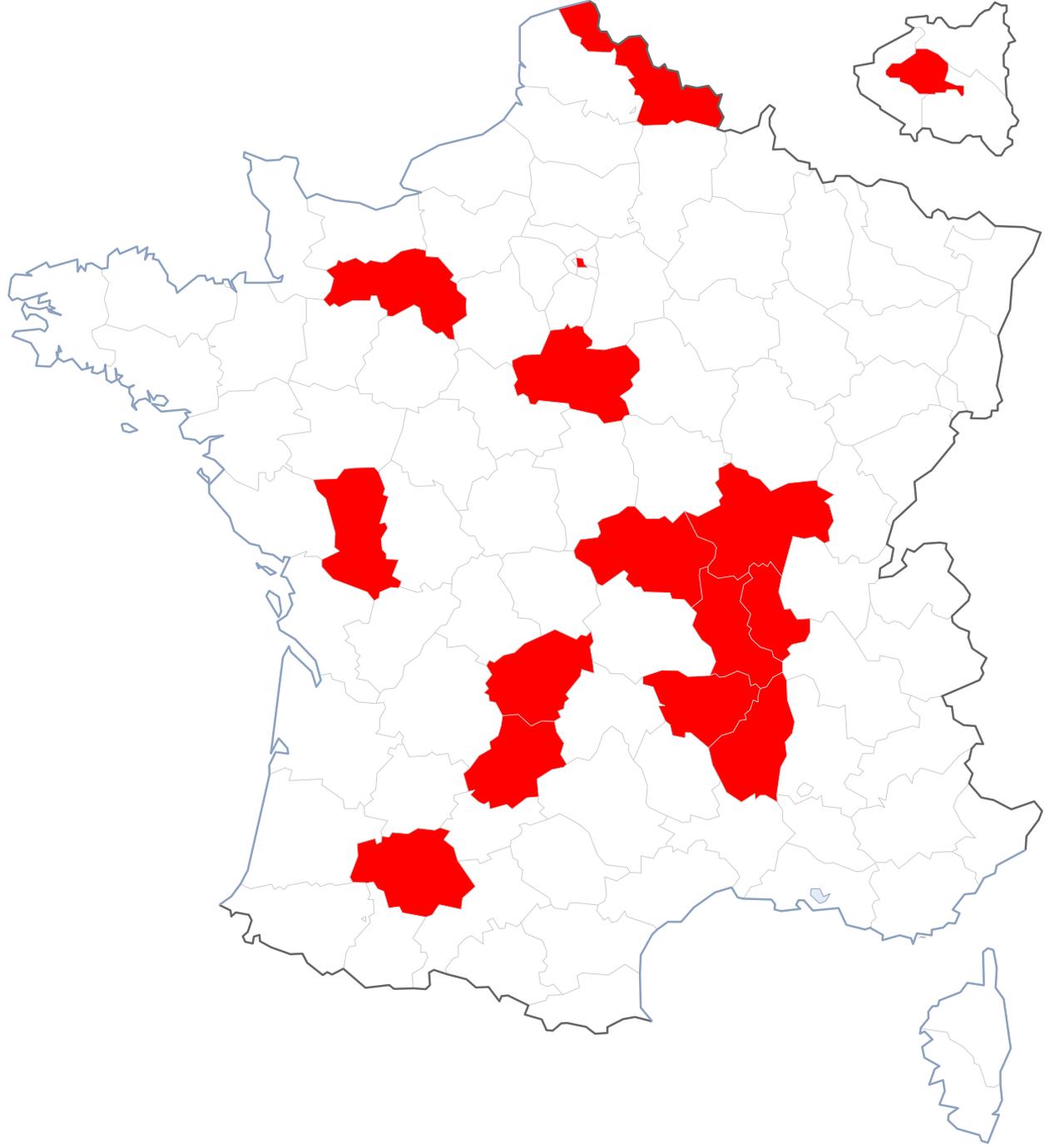
Conférence Oriv – 25 juin 2020

Ifri Paris

27, rue de la Procession, F-75740 Paris Cedex 15
Tél. +33 (0)1 40 61 60 00 • Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

Le périmètre de l'étude

- Le développement des programmes de réinstallation en France depuis 2015: le programme annuel et les programmes européens
- Focus sur les petites villes et les territoires ruraux
- Une enquête qualitative: Plus de 40 entretiens avec des autorités nationales, locales, des opérateurs, des associations, des collectifs de bénévoles, des élus locaux et des réfugiés. 14 départements dont 2 missions de terrain





L'accueil des réfugiés dans les petites villes: une tendance durable?

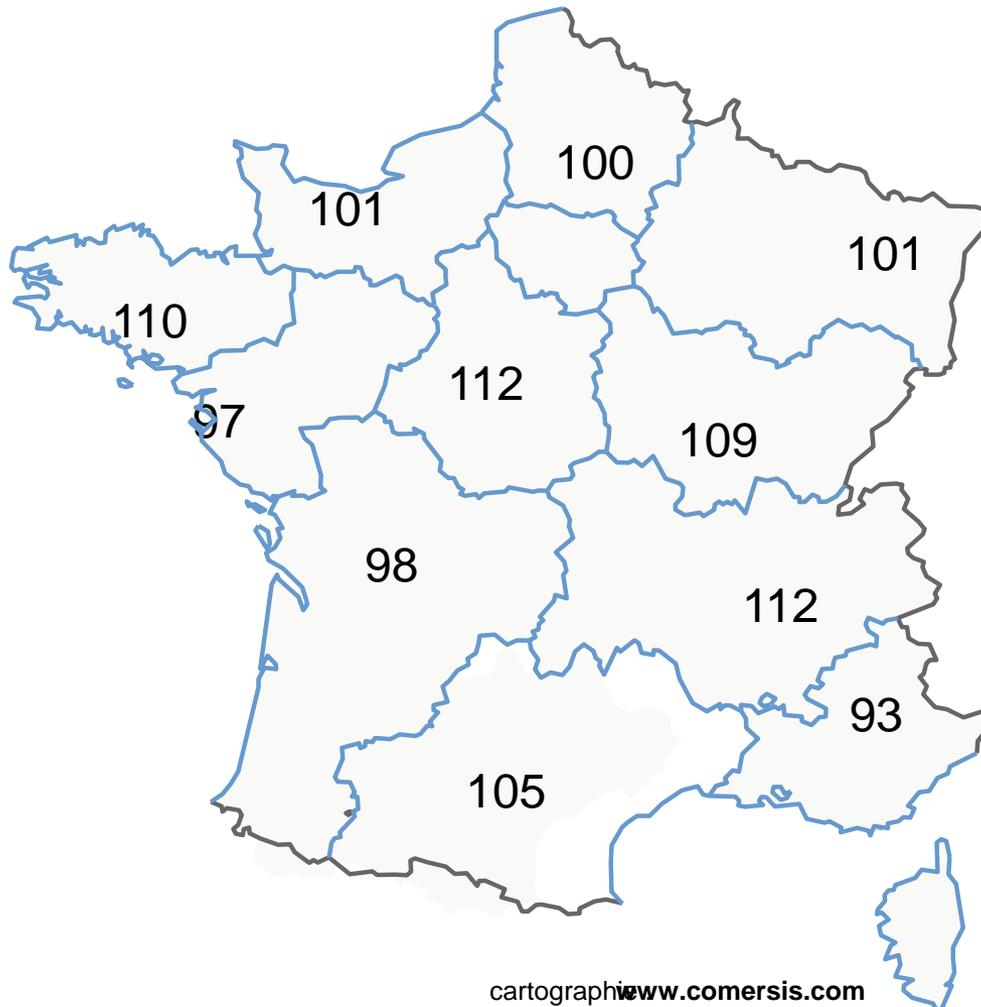
- La répartition des migrants de Calais et de Paris depuis 2015
- L'ouverture de nouveaux CADA et la territorialisation de l'accueil des demandeurs d'asile
- Le relogement des réfugiés par la plate-forme de la DIHAL
- Une meilleure répartition des réfugiés réinstallés depuis 2017
- Vers une territorialisation de l'accueil des réfugiés?

L'accueil des réfugiés dans les petites villes: une tendance durable?



Nombre de logements à mobiliser 2018-2019

L'accueil des réfugiés dans les petites villes: une tendance durable?



Nombre de logements à mobiliser en 2020

Atouts et handicaps des petites villes pour les réfugiés

➤ Des désavantages relatifs...

- La mobilité,
- L'accès aux soins,
- L'apprentissage de la langue
- La scolarisation
- L'accès à l'emploi

➤ ...compensés par une coordination plus fluide des acteurs
et la solidarité citoyenne

- Le rôle de la DDCSPP et des élus locaux
- L'articulation entre les opérateurs associatifs et les bénévoles

- Pérenniser la réinstallation en France: les limites du volontariat:
 - Le volontariat des maires accueillants
 - Soutenir et reconnaître le rôle des bénévoles

- Le difficile passage aux services de droit commun:
 - Allonger la durée de prise en charge des opérateurs
 - Responsabiliser, informer et soutenir les CCAS et les AS de secteur

- Des défis similaires pour les réfugiés et la population d'accueil: mobilité, santé, accès aux services et précarité

Les enseignements de l'accueil des réfugiés dans les petites villes

- La répartition des demandeurs d'asile et des réfugiés sur le territoires:
 - Privilégier le placement direct
 - Réfléchir à une meilleure adéquation entre les profils des réfugiés et les opportunités des territoires (logement, santé, métiers, traducteurs...)

- Vers un nouveau modèle d'accueil et d'intégration :
 - Une démarche partenariale entre l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs associatifs et les associations caritatives
 - La participation des citoyens à l'intégration des réfugiés
 - Créer des articulations entre les différents dispositifs d'accueil des catégories administratives d'étrangers

Quelques recommandations

- Le pilotage national des programmes de réinstallation
 - La base juridique de la réinstallation
 - Le pilotage du programme annuel
 - Les informations transmises aux réfugiés
 - Le placement direct des familles

- Le pilotage local des programmes de réinstallation
 - Les mission des coordonnateurs régionaux et départementaux
 - Le rôle des maires dans l'accueil des réfugiés
 - Les informations transmises aux villes d'accueil
 - Les partenariats entre opérateurs nationaux et locaux

- L'accompagnement social des réfugiés dans les petites villes
 - La mobilité inclusive
 - Les informations sur les situations médicales des réfugiés
 - Les parcours locaux de santé
 - La délocalisation des cours de français
 - La formation et le soutien des bénévoles
 - La scolarisation des adolescents
 - Le rôle des agences d'intérim
 - L'intégration des femmes réfugiés
 - La reconnaissance du rôle des bénévoles
 - L'accompagnement par les services de droit commun



Institut français des relations internationales

Cette étude a été réalisée dans le cadre du projet Share-Integration et de l'Observatoire de l'immigration et de l'asile du Centre migrations et citoyennetés avec le soutien de:



Projet
soutenu par

Fondation
de
France



Contacts : tardis@ifri.org

27, rue de la Procession, 75740 PARIS CEDEX 15

Tél. 01 40 61 60 09 • Fax : 01 40 61 60 60